

MG France s'interroge sur les possibilités de conclure la négociation conventionnelle

Dix jours avant la date de la séance "ultime" de la négociation conventionnelle, MG France s'interroge sur les possibilités réelles de parvenir à un accord.

Alors que l'Assurance Maladie considère sans doute avoir répondu aux attentes des médecins puisqu'elle estime avoir terminé le travail préparatoire, la persistance de larges zones d'ombre interroge le syndicat et ses mandants.

MG France rappelle les éléments indispensables à sa signature, nécessaires mais évidemment pas suffisants pour le "choc" d'attractivité indispensable à la profession de médecin généraliste traitant, de plus en plus complexe et de moins en moins attractive.

- Les généralistes n'attendront pas au delà des délais légaux la mise au niveau de l'inflation, 30€, de leur consultation de base. Il s'agissait d'un préalable à l'entrée en négociation que MG France n'a eu de cesse de marteler auprès de ses interlocuteurs depuis le premier jour.
- De même, les généralistes refusent logiquement le report à 2026 de la revalorisation du forfait médecin traitant, spécifique à cette profession.
- Ils exigent que la consultation longue, symbole de la complexité de leur métier, ne soit pas limitée à une seule et "symbolique" consultation annuelle pour un patient âgé cumulant plusieurs pathologies ou plusieurs médicaments.

Si MG France partage les objectifs d'amélioration de l'accès aux soins de la population, le syndicat ne portera pas un engagement pénalisant, fut-il collectif, alors que la profession ne maîtrise pas, à elle seule, les leviers de cette amélioration.

La population française peut au contraire craindre l'extension des déserts médicaux si la médecine générale traitante continue d'être maltraitée.

MG France rappelle qu'il n'y a pas de santé publique sans soins primaires, pas de soins primaires sans médecin généraliste traitant et certainement pas de système de santé efficient sans un parcours de soins organisé entre médecin traitant et médecin correspondant.

Le Gouvernement et l'Assurance Maladie ne devraient pas perdre de vue que l'accès à un médecin généraliste traitant est actuellement l'une des toutes premières priorités de la population.

Il est prévisible que l'échec des négociations pèserait plus lourd dans la poche des Français que la maigre économie de court terme faite par le Gouvernement en laissant échouer un accord. Ce serait une grave erreur politique dont il serait le seul responsable.

Mots clefs: négociations, conditions, médecin traitant, responsabilité

Contacts:

Dr Agnès Giannotti - Tél : +33 676 174 701 Dr Margot Bayart - Tél : +33 607 976 079

Dr Jean-Christophe Nogrette - Tél: +33 770 169 575

Référence du communiqué de presse :

N° 2024-09 (à rappeler en cas de demande d'information complémentaire)

Présidente Agnès Giannotti

1ère Vice-Présidente Secrétaires généraux Margot Bayart

adjoints <u>Jean-Christophe</u> **Nogrette** Valérie Duthil

Secrétaire générale

Alice Perrain

Trésorière Isabelle **Domenech Bonet**

Trésorier adjoint Jean-Claude Soulary

Vice présidents Théo Combes Xavier Grang Florence Lapica Bijane Oroudji

Membre de droit Gwenaëlle Derrien









SUIVEZ-NOUS